

LES OISEAUX DE LA BOSSE EN GICQUELAIS

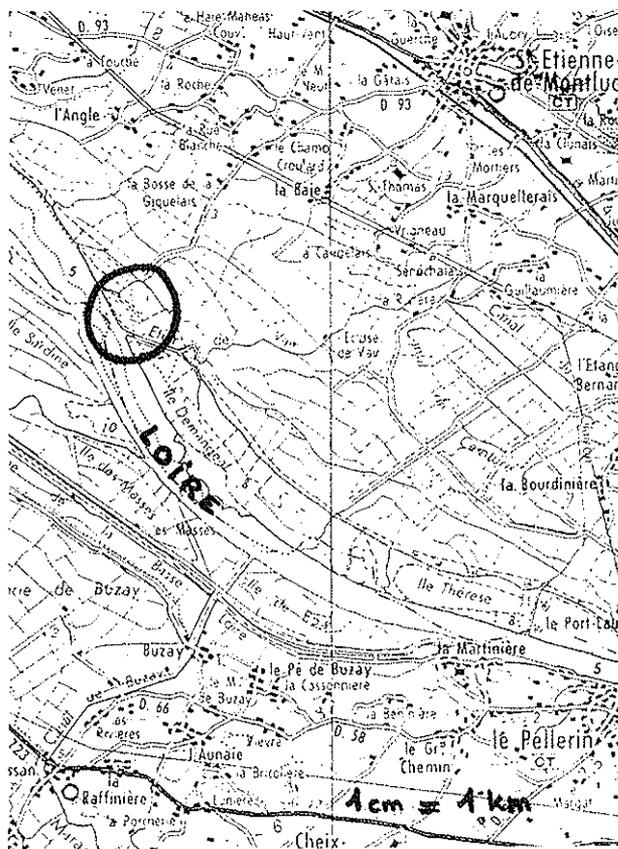
Pierre GURLIAT

Petit bois unique, en bordure de la Loire dans la zone estuarienne, la Bosse en Gicquelais est un lieu intéressant pour l'observation de l'avifaune. Il se situe sur la commune de St-Etienne-de-Montluc. Un projet d'agrandissement d'une zone de stockage et de destruction de munitions, trouvées dans l'Ouest de la France, est à l'étude. Le service de déminage du Ministère de l'Intérieur nous a demandé de préciser l'intérêt du site. C'est l'objet du présent compte-rendu.

Après une présentation de la zone étudiée, nous aborderons l'avifaune sous deux de ses facettes, une approche qualitative et quantitative de la nidification et un résumé d'observations depuis 1982.

I: LOCALISATION

Situé dans l'estuaire de la Loire en aval de Nantes (22 km à l'Ouest, sur la rive Nord), le site est implanté sur la commune de St-Etienne-de-Montluc. Nous y accédons par un chemin vicinal à partir de la route départementale D 93 reliant St-Etienne à Cordemais. Ce petit bois est très proche de l'étier de la Gicquelais, qui donne son nom au site. L'altitude est comprise entre 3 et 6 mètres.



II: DESCRIPTION DU SITE

Après avoir dépassé le lieu-dit «Bosse en Gicquelais», nous arrivons à une zone de marais de type prairies mésohygrophiles, plus communément appelées prairies de fauche. Ce paysage se rencontre tout au long de la rive Nord de l'estuaire de la Loire. Il abrite une faune et une flore spécifiques. Les prairies, inondables lors des grandes marées, sont entrecoupées de haies (saule, frêne, aulne), de barbelés, de fossés, de douves, etc... Ce sont des propriétés privées réputées pour la valeur de leur foin

Après environ 1,5 km sur la route à travers les prairies, nous arrivons à un petit bois. Celui-ci appartient au domaine public fluvial et est loué au Port Autonome de Nantes - St-Nazaire, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire. D'une superficie d'environ 12 hectares, le bois s'inscrit grossièrement dans un carré délimité au Nord et à l'Ouest par l'étier de la Gicquelais, au Sud par une douve en voie de comblement (ancien bras de la Loire). Nous trouvons différents faciès de végétation allant de zones très humides à des zones très sèches, avec des buissons impénétrables qui font le bonheur de la faune. De nombreux sentiers parsèment l'endroit ainsi que des clairières pâturées par des bovins. Au centre du bois, un bâtiment sert actuellement de dépôt. De nombreux trous de plusieurs mètres de profondeur sont visibles, provenant des explosions de bombes et de mines.

Le bois est composé principalement d'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, de Frêne commun *Fraxinus excelsior*, des Saules blanc *Salix alba* et cendré *S. cinerea*, et du Robinier faux-acacia *Robinia pseudacacia*. Les principaux buissons sont formés par l'Epine noire *Prunus spinosa*, l'Aubépine commune *Crataegus oxyacantha* ou le Genêt à balais *Sarothamnus scoparius*. Quelques fleurs intéressantes peuvent se rencontrer comme la Dame-d'onze-heures *Ornithogalum umbellatum*, l'Orchis bouc *Himantoglossum hircinum* et le Trèfle incarnat *Trifolium incarnatum*.

Le bois traversé, le chemin tourne à gauche pour atteindre l'ancienne île de la Motte Baracon. L'ancien bras de la Loire est à présent en partie comblé. A gauche une prairie hygrophile (joncs, carex, etc...) est parsemée de ronciers dans les secteurs les plus élevés. A droite, une grande zone sableuse est progressivement colonisée par les saules. En amont de l'ancienne île une roselière à *Phragmites communis* s'est installée sur environ 250 m². En bord de fleuve, la roselière large d'environ 5 mètres abrite par endroits la très rare Angélique des estuaires *Angelica heterocarpa*.

Parallèlement à la phragmitaie une digue de sable a été construite pour contenir les assauts de la Loire pendant les grandes marées.

III: PROJET D'EXTENSION

Le bois de la Bosse en Gicquelais est l'un des 16 centres de stockage et de déminage en France. Dépendant du Ministère de l'Intérieur, le Service du Déminage est chargé d'éliminer les engins explosifs datant surtout des deux guerres mondiales, ainsi que les colis piégés. Sa zone d'intervention concerne 4 départements: 35, 44, 49 et 85. Chaque année en février le site est cerné afin d'y faire exploser environ 10 tonnes d'engins. Actuellement, la zone est hors-normes et il est impossible d'y stocker les matériaux en toute sécurité.

Le projet a pour but de créer un nouveau centre de stockage et de destruction, conforme aux normes actuelles de sécurité, avec la construction :

- * d'un dépôt de stockage entouré d'un merlon de protection, en sable, haut de 3 mètres et large de 5,5 mètres.

- * d'une aire de destruction des munitions distant de 150 m du stockage, comprenant un puits de destruction et une aire de brûlage, le tout ceint d'un merlon de sable.

- * d'un bâtiment technique (vestiaire, garage, atelier).

- * d'une clôture de protection contre les pénétrations autour de l'ensemble du site.

La fréquence des destructions ne sera pas fondamentalement modifiée par rapport aux pratiques antérieures en février, toutefois des opérations légères (grenades, cartouches, etc...) pourront être accomplies en toutes périodes.

Dans un rayon de 2 km, il n'existe aucun bâtiment industriel, commercial, agricole habité ou fréquenté, d'où l'intérêt de garder le site pour le Service de Déminage.

IV: ACTIVITES SUR LE SITE

Les seules activités humaines sur le site sont :

- * l'exploitation agricole (pacage, fauche, etc)
- * pêche professionnelle et amateur en Loire
- * chasse aux périodes autorisées
- * promenade pour les Stéphanois
- * ornithologie de terrain
- * extraction illégale de sable

C'est le seul accès à la Loire pour les Stéphanois.

V: L'AVIFAUNE NICHEUSE EN 1992

L'étude était destinée à mieux connaître la nidification et, si possible, le rôle du site pendant la migration printanière. Une approche de la densité par espèce dans le bois et sur l'île Baracon était aussi recherchée.

5 comptages réalisés le matin par météorologie bonne ou moyenne ont eu lieu le 14 mars, le 5 avril, les 3 et 28 mai, et le 7 juin. Pour une étude plus approfondie, il aurait fallu multiplier les sorties.

METHODOLOGIE

Suivant un plan pré-établi, un parcours identique à chaque sortie a été suivi. Les oiseaux ont été notés sur le plan au fur et à mesure des observations visuelles et/ou auditives. L'appel avec un magnétophone n'a pas été utilisé.

Le critère, pour retenir une espèce comme potentiellement nicheuse, était qu'elle chante au moins pendant 2 sorties sur 5. D'autres indices, classiques dans ce type d'enquête sur l'avifaune nicheuse, ont bien sûr été également retenus lorsqu'ils se sont présentés : défense de territoire, transport de matériaux ou de nourriture, découverte de nids, etc...

ESPECES NICHEUSES DANS LE BOIS

Totaux exprimés en nombre de territoires (chanteurs = ch) ou en nombre de couples (cp).

Accenteur mouchet	<i>Pranella modularis</i>	3 à 5 ch
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	13 à 16 ch
Bruant zizi	<i>Emberiza hortulana</i>	1 ch
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	1 cp
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	1 à 2 cp
Corneille noire	<i>Corvus c. corone</i>	2 cp
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	1 ch
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1 à 5 ch
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	15 à 20 ch
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	6 à 10 ch
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2 à 6 ch
Geai des chênes	<i>Garulus glandarius</i>	1 cp
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1 ch
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	1 ch
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	6 à 10 ch
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	5 à 10 ch
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	1 cp
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	6 à 8 ch
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	6 à 8 ch
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1 à 2 cp
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1 ch
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1 à 2 cp
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2 cp
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2 à 4 cp
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	6 à 12 ch
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	25 à 35 ch
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	6 à 10 ch
Rougegorge	<i>Erithacus rubecula</i>	10 à 15 ch
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	20 à 25 ch
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	1 ch
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	1 en 1991

Soit 31 espèces.

ESPECES NICHEUSES DANS L'ÎLE

Alouette des champs	<i>Alouetta arvensis</i>	2 ch
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	1 à 2 ch
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	1 ch
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2 à 5 ch
Gorgebleue	<i>Luscinia svecica</i>	1 à 2 ch
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	3 à 5 ch
Rousserolle ardente	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	3 à 5 ch

Soit 7 espèces.

ESPECES NICHEUSES POSSIBLES

Vues ou entendues une seule fois mais dans un biotope qui leur est a priori favorable.

Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>
Chardonneret	<i>Carduelis carduelis</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>

Soit 6 espèces.

ESPECES UTILISANT LE SITE

pour la recherche de nourriture mais nichant à proximité hors du site

Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>

ESPECES EN MIGRATION PERCEPTIBLE

sur le site du bois et de l'île, et cependant nicheuses locales : Bruant des roseaux, Buse variable, Fauvette à tête noire, Merle noir, Pinson des arbres et Pouillot véloce.

ESPECES MIGRATRICES NON NICHEUSES

Mésange rémiz	<i>Remiz pendulinus</i>
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>

ESPECES NICHEUSES EN PRAIRIE DE FAUCHE

Ces zones sont très intéressantes du fait de leur spécificité. L'avifaune sur le site n'a pas été directement étudiée, mais la population est certainement qualitativement et quantitativement identique à celle d'une prairie de la Grande Vallée entre Couéron et St-Etienne-de-Montluc: Alouette des champs (0,8 couple / 10 ha), Bergeronnette printanière *Motacilla flava* (1,3 couple / 10 ha), Bruant proyer (0,8 couple / 10 ha), Bruant des roseaux (1,8 couple / 10 ha), Râle des genêts *Crex crex* (0,4 chanteur / 10 ha) et Tarier d'Europe *Saxicola rubetra* (2 couples / 10 ha).

D'autres espèces moins spécifiques complètent cette liste : Bouscarle de Cetti, Chardonneret, Corneille noire, Fauvettes des jardins et grisette, Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*, Merle noir, Moineau domestique, Pie bavarde, Pie-grièche écorcheur, Pigeon ramier, Poule-d'eau

Gallinula chloropus, ainsi que d'autres plus occasionnelles comme la Caille des blés *Coturnix coturnix* et la Sarcelle d'été *Anas querquedula*.

Des comptages nationaux du Râle des genêts se sont déroulés en 1984, 1991 et 1992. La sauvegarde de cette espèce en fort déclin mérite toute l'attention qu'on lui porte au niveau européen (programme LIFE entre Couéron et St-Etienne-de-Montluc). Les comptages ont eu lieu du lieu-dit la «Bosse en Gicquelais» jusqu'au bois et ont eu pour résultats en 1984 : 10 chanteurs environ, en 1991 : 3 chanteurs et en 1992 : 6 chanteurs.

TOTAL DES ESPECES NICHEUSES

Au moins 50 espèces nichent à la Bosse en Gicquelais, tous sites confondus (prairies, bois, île) et en incluant les nicheurs possibles. Certaines ont un grand pouvoir d'adaptation et peuvent utiliser différents biotopes pour la nidification : Bouscarle, Bruant des roseaux, Alouette, Colvert. Mais la plupart sont quand même sélectives dans leurs choix : Fauvettes, Rousserolles, Râle, Mésanges, etc...

VI: NOTES SUR LA MIGRATION ET L'HIVERNAGE SUR LE SITE DEPUIS 1982

Le secteur est régulièrement prospecté depuis cette date par les ornithologues du G.O.L.A., puis de la L.P.O.- 44, particulièrement par l'auteur. Des notes prises au fil du temps on peut extraire quelques faits intéressants.

MIGRATIONS

Dans le bois, en plus des espèces nicheuses qui peuvent aussi passer sur le site en migration, on note des migrateurs stricts comme le Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* et le Pouillot fitis. En avril 1992, une bande de 4 ou 5 Mésanges rémiz a été observée (espèce rarement signalée en Loire-Atlantique).

Sur l'île, il n'est pas rare d'observer des Bécassines des marais *Gallinago gallinago* et parfois la Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus*. Sur la Loire il est fréquent de voir des Sternes pierregarins *Sterna hirundo* s'alimentant, ainsi que des Hirondelles de rivage *Riparia riparia* et des Milans noirs.

Sur les prairies, surtout lorsqu'elles sont plus ou moins inondées, plusieurs espèces de limicoles sont régulièrement notées : Barge à queue noire *Limosa limosa*, Courlis corlieu *Numenius phaeopus*, Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et Bécassine des marais. Signalons aussi le Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*, le Busard des roseaux, quelquefois le Faucon émerillon *Falco columbarius* et le très rare Merle à plastron *Turdus torquatus*. Le Goéland cendré *Larus canus* fréquente le site lors de la migration pré-nuptiale.

HIVERNAGE

Dans le bois, parmi les hivernants les plus intéressants on peut citer la Grive litorne *Turdus pilaris*, la Grive mauvis *Turdus iliacus*, la Grive draine, le Merle noir, le Tarin des aulnes *Carduelis spinus* et les deux espèces de Roitelets. Les différentes espèces habituelles de Mésanges sont présentes en hiver, ainsi que la Fauvette à tête noire et le Pouillot véloce. Les rapaces ne sont pas absents : Epervier d'Europe *Accipiter nisus*, Buse variable, Busard des roseaux et Faucon crécerelle.

Sur l'île, qui fait partie intégrante de l'estuaire de la Loire, nous pouvons observer des Avocettes *Recurvirostra avosetta*, quelques Tadornes de Belon *Tadorna tadorna*. Le soir, parfois, lorsque la marée est propice, de la réserve des Baracons descendent des Canards colverts, des Canards pilets *Anas acuta* et des Sarcelles d'hiver *Anas crecca*.

Dans la roselière, des dortoirs de passereaux se forment le soir. Le 20/02/1988, au moins 40 Pipits farlouses *Anthus pratensis* sont ainsi rassemblés. Le 14/02 précédent, il y avait au moins 200 Bruants des roseaux. Pour cette espèce, une opération de baguage est entreprise le 20/02/1988 sous la direction de J.L. TRIMOREAU. Parmi les 66 Bruants capturés, deux portaient déjà une bague, l'un des Pays-Bas et l'autre d'Allemagne (de l'Est, à l'époque).

Sur les vastes prairies, nous notons en hiver les Bécassines des marais, Pipits farlouses, Alouettes des champs, parfois un Busard St-Martin *Circus cyaneus*, etc... Lors d'une tempête le 04/02/1990, deux immatures de Mouettes tridactyles *Rissa tridactyla* ont été observées.

CONCLUSION

Dans le bois, les espèces nicheuses les plus intéressantes sont le Rossignol et la Bouscarle de Cetti, et en bordure la Pie-grièche écorcheur. L'oiseau le plus abondant est le Pouillot véloce. En migration parfois l'apparition d'espèces occasionnelles comme la Mésange rémiz.

Sur l'île Baracon, la reproduction de la Rousserolle turdoïde et de la Gorgebleue sont à prendre en considération et à suivre attentivement, la première à cause de son déclin régulier en France et la seconde pour son extension actuelle. Pendant les migrations et en hivernage, beaucoup de mouvements sur le site et la création de dortoirs démontrent l'intérêt des roselières.

L'intérêt des prairies mésohygrophiles est déjà reconnu par leur classement en Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique, Floristique), principalement pour la reproduction du Râle des genêts.

En résumé, l'ensemble du site du Bois de la Gicquelais présente, grâce à sa mosaïque de milieux riches et variés et à sa bio-diversité, une valeur biologique certaine qui mérite largement d'être préservée.



BIBLIOGRAPHIE

- DOUAUD J. (1948): - Notes sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire. - Alauda XVI.
- DOUAUD J. (1949): - Notes sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire (suite). - Alauda XVII-XVIII Fasc.1
- DOUAUD J. (1949): - Notes sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire (fin). - Alauda XVI-XVIII Fasc.4
- G.O.L.A. (1992): - Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. - Nantes, Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique: 286p.
- GURLIAT P. (1985): - L'enquête Râle des genêts en Loire-Atlantique. - Bull. G.O.L.A. n°4
- GURLIAT P. (1990): - Avifaune nicheuse des marais de Couéron: étude d'une parcelle témoin. - Bull. G.O.L.A. n°11
- GURLIAT P. (1993): - Le comptage Râle des genêts en Loire-Atlantique: 1991-1992. - Bull. G.O.L.A. n°12